

COMMENT POSTULER POUR BÉNÉFICIER DE REPAS SCOLAIRES GRATUITS OU À PRIX RÉDUIT ?

Veillez suivre ces instructions pour remplir le formulaire de demande de repas scolaires gratuits ou à prix réduit. Il vous suffit de soumettre une demande par foyer, même si vos enfants fréquentent plusieurs écoles de Groveport Madison. La demande doit être remplie entièrement pour certifier que vos enfants peuvent prétendre aux repas scolaires gratuits ou à prix réduit. Veuillez respecter l'ordre de ces instructions ! Les étapes des instructions correspondent aux étapes de la demande. En cas de doute sur la marche à suivre, veuillez contacter Groveport Madison, Dan Magee, Dan.Magee@gocruisers.org.

UTILISEZ UN STYLO (ET NON UN CRAYON) POUR REMPLIR LA DEMANDE EN ÉCRIVANT LE PLUS CLAIREMENT POSSIBLE.

ÉTAPE 1 : INDIQUEZ LES NOURRISSONS, ENFANTS ET ÉLÈVES (JUSQU'EN CLASSE DE TERMINALE INCLUSE) DU FOYER

Indiquez le nombre de nourrissons, d'enfants et d'élèves vivant dans votre foyer. Ils NE doivent pas nécessairement être de votre famille pour faire partie du foyer.

Qui dois-je indiquer ici ? Dans cette section, indiquer TOUS les membres de votre foyer suivants :

- Enfants de moins de 18 ans pris ET en charge par les revenus du foyer
- Sous votre garde en tant que foyer d'accueil, sans-abri, migrant ou jeune fugueur
- Élèves fréquentant Groveport Madison Schools], quel que soit leur âge.

A) Indiquez le nom de chaque enfant. Écrivez le nom de chaque enfant. Utilisez une ligne de la demande par enfant. Écrivez les noms en plaçant une lettre par case. S'il n'y a plus d'espace, arrêtez. Si le nombre d'enfants est supérieur au nombre de lignes de la demande, joignez une deuxième feuille indiquant les informations demandées pour les autres enfants.

B) L'enfant étudie-t-il à Groveport Madison. Cochez « Oui » ou « Non » dans la colonne « Élève » pour nous indiquer les enfants qui fréquentent Groveport Madison. Si vous avez coché « Oui », indiquez le niveau scolaire de l'élève dans la colonne « Niveau » à droite.

C) Prenez-vous en charge des enfants en tant que foyer d'accueil ? Si des enfants sont placés en famille d'accueil, cochez la case « Enfant en famille d'accueil » à côté du nom de l'enfant. Si cette demande concerne UNIQUEMENT des enfants placés en famille d'accueil, passez à l'**ÉTAPE 4** après avoir terminé l'**ÉTAPE 1**.
Les enfants placés en famille d'accueil vivant sous votre toit peuvent être considérés comme membres du foyer et figurer sur la demande. Si la demande concerne à la fois des enfants en famille d'accueil et d'autres enfants, passez à l'étape 3.

D) La demande concerne-t-elle des enfants sans-abri, migrants ou fugueurs ? Si vous pensez que des enfants figurant dans cette section correspondent à cette description, cochez la case « Sans-abri, migrant, fugueur » à côté du nom de l'enfant et complétez toutes les étapes de la demande.

ÉTAPE 2 : DES MEMBRES DU FOYER PARTICIPENT-ILS AU PROGRAMME SNAP, TANF OU FDPIR ?

Si un membre de votre foyer (y compris vous-même) participe actuellement à un ou plusieurs programmes d'aide mentionnés ci-dessous, vos enfants peuvent bénéficier de repas scolaires gratuits :

- Programme d'assistance nutritionnelle supplémentaire (SNAP) ou Ohio SNAP].
- Aide temporaire aux familles nécessiteuses (TANF) ou Ohio TANF/OWF, Ohio Works First.
- Programme de distribution alimentaire dans les réserves indiennes (FDPIR).

A) Si aucune personne de votre foyer ne participe à l'un des programmes mentionnés ci-dessus :

- Ne renseignez pas l'**ÉTAPE 2** et passez à l'**ÉTAPE 3**.

B) Si un ou des membres de votre foyer participent à l'un des programmes mentionnés ci-dessus :

- Indiquez le numéro de dossier SNAP, TANF ou FDPIR. Un seul numéro de dossier est nécessaire. Si vous participez à l'un de ces programmes et ne connaissez pas votre numéro de dossier, veuillez contacter Ohio .
- Passez à l'**ÉTAPE 4**.

ÉTAPE 3 : DÉCLAREZ LES REVENUS DE TOUS LES MEMBRES DU FOYER

Comment déclarer mes revenus ?

ÉTAPE 3 : DÉCLAREZ LES REVENUS DE TOUS LES MEMBRES DU FOYER

- Utilisez les tableaux « **Sources de revenus des adultes** » et « **Sources de revenus des enfants** » au verso du formulaire de demande pour déterminer si votre foyer doit déclarer ses revenus.
- Déclarez UNIQUEMENT LE MONTANT BRUT de toutes les sommes. Déclarez les revenus arrondis au dollar le plus proche. N'utilisez pas de centimes.
 - Les revenus bruts correspondent au total des revenus avant impôt.
 - Beaucoup de gens considèrent que leurs revenus correspondent au montant qu'ils « touchent sur leur compte » au lieu du total, le montant « brut ». Veuillez vous assurer que les revenus déclarés sur cette demande n'ont PAS fait l'objet de déductions en raison du paiement d'impôts, de primes d'assurance ou de toute autre somme prélevée sur le salaire.
- Indiquez « 0 » dans les champs pour lesquels aucun revenu n'est déclaré. Tous les champs de revenu vides ou non renseignés compteront comme zéro. Si vous indiquez « 0 » ou ne renseignez pas certains champs, vous certifiez (promettez) qu'aucun revenu ne doit être déclaré. Si les autorités locales soupçonnent que les revenus du foyer n'ont pas été correctement déclarés, votre demande fera l'objet d'une enquête.
- Indiquez la fréquence à laquelle chaque type de revenu est perçu en cochant les cases situées à droite de chaque champ.

3.A. DÉCLAREZ LES REVENUS PERÇUS PAR LES ENFANTS

A) Déclarez tous les revenus perçus ou obtenus par les enfants. Déclarez les revenus bruts combinés de TOUS les enfants du foyer indiqués à l'ÉTAPE 1 dans le champ « Revenu total des enfants ». Les revenus des enfants placés en famille d'accueil comptent uniquement s'ils figurent sur la demande avec les autres membres du foyer.

En quoi consistent les revenus des enfants ? Les revenus des enfants correspondent aux sommes provenant de l'extérieur du foyer versées DIRECTEMENT à vos enfants. De nombreux foyers ne présentent aucun revenu des enfants.

3.B DÉCLAREZ LES REVENUS PERÇUS PAR LES ADULTES

Qui dois-je indiquer ici ?

- Pour remplir cette section, indiquez TOUS les membres adultes de votre foyer qui vivent avec vous et partagent les revenus et les dépenses, même s'ils ne sont pas de votre famille et même s'ils ne reçoivent pas leurs propres revenus.
- **N'indiquez PAS :**
 - Les personnes qui vivent avec vous, mais qui ne sont pas prises en charge par les revenus de votre foyer ET qui ne contribuent pas aux revenus du foyer.
 - Les enfants et élèves déjà indiqués à l'ÉTAPE 1.

a) Indiquez le nom des membres adultes du foyer. Indiquez le nom de chaque membre du foyer dans les champs « Nom (prénom et nom) des membres adultes du foyer ». N'indiquez pas le nom des membres du foyer renseignés à l'ÉTAPE 1. Si un enfant indiqué à l'ÉTAPE 1 génère des revenus, suivez les instructions de l'ÉTAPE 3, section A.

b) Déclarez les revenus du travail. Déclarez tous les revenus du travail dans le champ « Revenus du travail » de la demande. Ils correspondent généralement aux sommes perçues dans le cadre d'un emploi. Si vous êtes travailleur autonome ou propriétaire d'une ferme, déclarez vos revenus nets.

Comment procéder si je suis travailleur autonome ? Déclarez les revenus issus de ce travail comme montant net. Pour ce faire, déduisez le total des dépenses d'exploitation de votre entreprise de ses recettes ou revenus bruts.

c) Déclarez les revenus correspondants aux aides sociales, aux pensions alimentaires ou aux prestations alimentaires. Déclarez tous les revenus correspondant dans le champ « Aides sociales, pensions alimentaires et prestations alimentaires » de la demande. Ne déclarez pas la valeur en espèces des prestations d'aide sociale NON indiquées dans le tableau. Si les revenus correspondent à des pensions alimentaires ou des prestations alimentaires, déclarez uniquement les paiements ordonnés par les tribunaux. Les paiements informels réguliers doivent être déclarés comme « Autres » revenus dans la section suivante.

ÉTAPE 3 : DÉCLAREZ LES REVENUS DE TOUS LES MEMBRES DU FOYER

d) Déclarez les revenus issus des pensions, des retraites, ainsi que les autres revenus. Déclarez tous les revenus correspondant dans le champ « Pensions, retraites et autres » de la demande.

e) Indiquez la taille totale du foyer. Indiquez le nombre total de membres du foyer dans le champ « Nombre total de membres du foyer (enfants et adultes) ». Ce nombre DOIT être égal au nombre de membres du foyer indiqué aux **ÉTAPES 1 et 3**. Si des membres de votre foyer n'ont pas été renseignés sur la demande, revenez au début et ajoutez-les. Il est très important d'indiquer tous les membres du foyer, car la possibilité de bénéficier de repas gratuits ou à prix réduit dépend de sa taille.

f) Indiquez les quatre derniers chiffres de votre numéro de sécurité sociale. Un membre adulte du foyer doit indiquer les quatre derniers chiffres de son numéro de sécurité sociale dans le champ correspondant. Vous pouvez demander à bénéficier des prestations même si vous ne disposez pas d'un numéro de sécurité sociale. Si aucun membre adulte du foyer ne possède numéro de sécurité sociale, ne renseignez pas le champ et cochez la case « Vérifier si aucun numéro de SS » à droite.

ÉTAPE 4 : COORDONNÉES ET SIGNATURE D'UN ADULTE

Toutes les demandes doivent être signées par un membre adulte du foyer. En signant la demande, ce membre du foyer certifie que les informations indiquées sont complètes et véridiques. Avant de remplir cette section, assurez-vous également d'avoir lu les déclarations portant sur la vie privée et les droits civils au dos de la demande.

A) Indiquez vos coordonnées Indiquez votre adresse actuelle dans les champs prévus si cette information est disponible. Le fait de ne pas disposer d'adresse permanente n'empêche pas vos enfants de bénéficier de repas scolaires gratuits ou à prix réduit. Fournir un numéro de téléphone, une adresse électronique ou ces deux informations est facultatif, mais nous permet de vous joindre rapidement en cas de besoin.

B) Écrivez votre nom et signez. Écrivez le nom l'adulte signant la demande et veillez à ce qu'elle signe dans le champ « Signature d'un adulte ».

C) Indiquez la date d'aujourd'hui. Écrivez la date d'aujourd'hui dans le champ correspondant.

D) Indiquez les identités raciale et ethnique des enfants (facultatif). Au verso de la demande, nous vous demandons de fournir les informations liées à la race et l'origine ethnique de vos enfants. Ce champ facultatif n'a aucune incidence sur la possibilité pour vos enfants de bénéficier de repas scolaires gratuits ou à prix réduit.